

Image not found or type unknown



Demande de la nationalité

Par **yasssine**, le **28/09/2016** à **15:28**

Bonjour, la grand mère de ma femme a la nationalité française, ces tante et ces oncles aussi, son père est né en france, mais il 'a pas la nationalité, il a juste un titre de séjour de 10 ans, j'aimerais savoir si ma femme a le droit a la nationalité par sa grand mère directe sans passé par son père, si c'est oui, j'aimerais connaitre le dossier a fournir et aussi les étapes a faire svp
Merci d'avance